

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 6 juillet 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3, 4 et 5 juillet 2018

2018 R46 Désignation des représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Commission professionnelle des kiosquiers.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 19 juin 2018 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal, au sein de la Commission professionnelle des kiosquiers :

- M. Philippe DUCLOUX, en remplacement de Mme Catherine BARATTI-ELBAZ, démissionnaire, désignée lors de la séance des 16 et 17 juin 2014.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO